



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Réunion du Comité Directeur du 11 septembre 2014

Présents : Pascal AUBRY, Jean-Louis BOURGOIN, Laetitia CATHERINOT, Angelika EZANNO, Yvon EZANNO, Emmanuelle GEFFROY, Hervé HUARD, Jean PRIOUL, Anne RUHLMANN, Dominique RUHLMANN

Excusé : Sylvain TROVALET

Invité : Vincent ROBINET

La séance débute à 20h15.

Ordre du jour

1. Débriefing de la 7e édition de l'open international.....	2
2. Préparation de l'Assemblée Générale du 16 septembre.....	2
3. Création de la Direction Départementale de l'Arbitrage	2
6. Organisation d'un stage d'arbitrage	3
5. Création de la Commission d'Appels	3
6. Préparation de la saison 2015.....	3
Budget	3
Secteur Féminines.....	3
Secteur Jeunes.....	4
Secteur Scolaires.....	4
Secteur Adultes	5
Secteur Communication	6
6. Questions diverses	6

1. Débriefing de la 7e édition de l'open international

Même si le taux de redistribution des prix a été raisonnable dans le tournoi A (57%, supérieur à d'autres tournois), le tournoi B a été très peu doté.

Pascal regrette le modèle économique de l'Open qui était très frustrant cette année étant données les contraintes budgétaires. La location du Collège St Vincent et des tables (1300€, ce qui reste raisonnable compte tenu de la qualité des prestations et de la localisation en centre-ville) et l'hébergement de l'équipe d'arbitrage sont les dépenses à réduire. Du côté des recettes, aucun sponsor institutionnel ou privé.

La publicité a été tardive sur le site de la FFE (longue attente du devis de Saint-Vincent).

L'implication des bénévoles devrait être plus importante sur cet événement dont l'organisation est essentiellement portée par Hervé, avec l'aide de Pascal. Une meilleure mobilisation des bénévoles est nécessaire.

2. Préparation de l'Assemblée Générale du 16 septembre

Le règlement de la Direction Nationale de l'Arbitrage, officiel depuis le 1er Juillet 2014, donne la possibilité aux Comités Départementaux de mettre en place une Direction Départementale de l'Arbitrage (D.D.A.) sur le modèle de la Direction Régionale.

Les missions de la D.D.A. sont fixées par le Règlement Intérieur de la Direction Nationale de l'Arbitrage, elle valide notamment les règlements des compétitions organisées par le Comité Départemental et organise la formation des arbitres.

L'organisation d'un nombre croissant de compétitions par le Comité Départemental, notamment par le transfert de compétences de la Ligue, est l'occasion de mieux structurer le Comité Départemental en le dotant d'une Commission d'Appels.

La Commission œuvrera pour les compétitions organisées par le Comité Départemental n'ayant pas de Commission d'Appels propre.

La modification des statuts qui sera proposée à l'Assemblée Générale vise à donner un poids important à ces deux nouvelles instances du Comité.

La Commission Technique est supprimée au profit de la Direction Départementale de l'Arbitrage.

La Direction Départementale de l'Arbitrage fonctionnera comme les autres Commissions (budget prévisionnel, conduite des actions et compte-rendu final).

3. Création de la Direction Départementale de l'Arbitrage

Pascal Aubry nomme Vincent Robinet Directeur Départemental de l'Arbitrage, nomination approuvée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Il est demandé à Vincent de composer la Direction Départementale, qui ne sera pas nécessairement composée que d'arbitres mais aussi éventuellement d'informaticiens, de joueurs de haut niveau. Cette équipe ne pourra pas être constituée avant la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

Vincent présentera prochainement la D.D.A. sur le site web du Comité, ainsi que les premières actions qu'il mettra en œuvre (bourse aux arbitres, formation, ...).

6. Organisation d'un stage d'arbitrage

Le Comité Directeur mandate Vincent pour l'organisation d'un stage AF4 à la Maison Départementale des Sports.

5. Création de la Commission d'Appels

Elle aura pour mission de trancher les litiges dans toutes les compétitions organisées par le Comité Départemental et dont le règlement intérieur ne prévoit pas de commission d'appel propre.

Elle servira essentiellement pour les Interclubs.

Pascal sollicite quelques licenciés pour constituer la Commission.

6. Préparation de la saison 2015

Budget

L'ensemble du budget disponible pour l'année 2014-2015 s'élève à environ 3600€, avec 1200€ qui restent disponibles après le règlement des dernières factures, environ 2000€ de reversement de licences, et 800€ de fonctionnement du Conseil Général.

Il faut retirer à cela environ 400 Euros de frais fixes.

Secteur Féminines

Laetitia Catherinot présente les actions prévues pour 2015 et le budget prévisionnel associé :

- Prise en charge de la moitié de l'inscription au Bretagne féminin
- Prise en charge de la moitié des nouvelles licences B au Trophée Caïssa
- Prise en charge de l'inscription des équipes en Nationale II féminines

Dépenses		Recettes	
Bretagne Rapide féminin mars 2015			
Inscriptions (10 jeunes)	30,00		
Inscriptions (10 adultes)	30,00	Autofinancement CDE35	60,00
	60,00		60,00
Trophée Caïssa 35 octobre 2014			
Licences	12,00		
Pot de clôture	17,50		
Dotation	13,26	Autofinancement CDE35	42,76
	42,76		42,76
N2 Féminines janvier 2015			
Inscriptions (5 équipes)	50,00	Autofinancement CDE35	50,00
	50,00		50,00
TOTAL	152,76 €		152,76 €
Total autofinancement CDE35			152,76 €

Secteur Jeunes

Anne Ruhlmann présente les actions prévues pour 2015 et le budget prévisionnel associé :

- **Interclubs jeunes** : les coupes sont déjà financées, Anne regrette que les gagnants n'aient pas été récompensés l'année dernière et prévoit de créer un petit événement lors de la dernière ronde de l'Interclub Jeunes, chaque club restera libre d'organiser un goûter.
- **35 jeunes** : l'accès à la salle de jeu ne sera autorisé qu'aux arbitres, la possibilité d'une inscription payante sera évoquée en Assemblée Générale.
- **Pôle Espoir** : non organisé depuis deux ans, il sera organisé grâce au don des indemnités de licenciement de Anne (un autre financement devra être trouvé la saison prochaine). La première journée aura lieu le 11 octobre 2014, les formateurs seront Simon Le Marec et Raphaël Lemasle. La seconde journée aura lieu le 10 janvier 2015.

Dépenses		Recettes	
Interclubs Jeunes 35			
Coupes	0,00 €		
		Autofinancement CDE35	-
	-		-
35 Jeunes			
Coupes et médailles	200,00		
Matériel	50,00		
Pot de clôture	100,00		
Secrétariat	50,00		
		Autofinancement CDE35	400,00
	400,00		400,00
Pôle espoir			
Salaires (2 formateurs)	660,00 €	Inscriptions : 2 x 22 jeunes	440,00 €
Repas	40,00 €	Don PSE	200,00 €
		Autofinancement CDE35	60,00 €
	700,00 €		700,00 €
TOTAL	1 100,00 €		1 100,00 €
Total autofinancement CDE35			460,00 €

Secteur Scolaires

Dominique Ruhlmann présente les actions prévues pour 2015 et le budget prévisionnel associé :

- **Championnat Scolaire** : les coupes et médailles sont déjà achetées en commande groupée. Le nombre de goûters a été prévu à la hausse. Il faut compter 0,50€ par goûter, une boisson est suffisante pour les collègues.
- **Tournoi des écoles** : 200 participants sont prévus au maximum ce qui représente une recette de 600 euros. Il faut déduire les inscriptions des bénévoles. Le budget des lots tirés au sort sera fixé de manière à équilibrer le budget global.

Le coût total de l'investissement du Comité Départemental sur la saison s'élèvera à 250€ au plus pour la Commission Scolaire.

L'ensemble de la trésorerie de la commission scolaire est géré par le compte Echecs 35 qui fonctionne bien. L'avance de 500€ a permis de fonctionner pendant deux ans en autonomie, un crédit de 500€ est décidé.

Dépenses		Recettes	
Championnat scolaire			
Coupes et médailles	0		
460 goûters (école)	230		
fournitures	20	autofinancement CDE35	250
	250		250
Tournoi des écoles			
Coupes/médailles	150	inscriptions	550
lots tirés au sort	120		
200 goûters	100		
reversement licences	180	autofinancement CDE35	0
	550		550

Secteur Adultes

Hervé Huard présente les actions prévues pour 2015 et le budget prévisionnel associé :

- **Championnat 35 toutes catégories** : budget équilibré, les dates sont fixées (29 novembre, 6 décembre, 17 janvier, 7 février, 28 février, 3 mars et 28 mars).
- **Grand Prix des rapides** : budget nul.
- **35 Masters** : le budget alloué pour équilibrer le budget de la Commission Adultes est réduit, la Commission Adultes devra évaluer les besoins de compétition, et si nécessaire réfléchir à une nouvelle formule.
- **Interclubs adultes** : ils seront organisés pour la première fois par le Comité Départemental. Damien Pernot a été nommé Directeur de Groupe par la commission Adultes. Le calendrier sera publié prochainement.

Dépenses		Recettes	
TC35 2014/2015			
Arbitrage	50	Inscriptions	600
Prix	460		
Pôt de cloture	30		
	540		600
Coupe Jean-Claude Loubatière			
Arbitrage	50	Inscription 15 équipes	150
reversement FFE	105		
Pôt de cloture	30		
	185		150
35 Masters			
Arbitrage	50	Inscriptions	320
Prix	185		
Pôt de cloture	30		
	265		320
Grand Prix des Rapides			
	0		0
Matériel			
Piles de rechange	30		0
Caisse	20		0
	50		0
Total Commission Adultes			
Autofinancement CDE35			
	1070		1070

Secteur Communication

Pascal Aubry et Dominique Ruhlmann informent le Comité Directeur que Vincent Robinet et Damien Pernot sont désormais rédacteurs du site web.

6. Questions diverses

Un mail de Martine Migot fait appel à la participation du Comité Départemental pour financer à hauteur de 50€ par personne la formation DAFPE1 organisée les 4-5 octobre et 29-30 novembre à Guichen et Rennes. Sept licenciés du département sont inscrits, ce qui représente un budget de 350€.

Une première réponse du Comité Départemental en juin avait donné un avis de principe favorable (la formation faisant partie des missions du Comité et en étant une priorité) mais qui resterait soumis aux contraintes budgétaires dont toutes les Commissions ont dû s'accommoder cette année.

Par ailleurs, le Comité Départemental ne peut répondre favorablement à cette demande sans qu'un budget prévisionnel complet de l'action n'ait été présenté.

La séance est levée à 0h15.